

Améliorez votre efficacité dans la gestion des cultures

Mes P@rcelles
De la sécurité à la performance

Souplesse de travail, mobilité, gain de temps, stockage et partage des données : les possibilités offertes par Mes P@rcelles pour améliorer votre efficacité dans la gestion des cultures sont nombreuses !

Un outil en phase avec les nouveaux besoins des agriculteurs

Le métier d'agriculteur évolue. Les aspects administratifs et réglementaires se complexifient et s'imposent comme incontournables pour préserver l'efficacité économique de l'exploitation. En effet, le non-respect d'une simple directive européenne peut entraîner la diminution des aides PAC, aussi gérer de manière précise et méthodique ses parcelles et ses

cultures est un enjeu de taille. Les Chambres d'Agriculture ont mis au point un outils web de gestion des cultures : Mes P@rcelles. Celui-ci s'inscrit dans une démarche nationale, dont l'objectif est d'offrir aux exploitants un service adapté à leurs problématiques et de constituer une source d'informations stratégiques d'intérêt collectif.

Pas un gadget superflu

Mes P@rcelles a été élaboré par des conseillers terrains pour couvrir l'ensemble des besoins des agriculteurs : le même outil pour le réglementaire et la gestion des cultures. Cet outil informatique très complet est organisé en plusieurs modules pour s'adapter à son utilisateur. Il est personnalisable ce qui le rend indispensable quelle que soit l'exploitation : céréaliers, éleveurs, viticulteurs en agriculture biologique ou en conventionnel.

Mes P@rcelles permet à chaque agriculteur de créer facilement ses parcelles sur photos aériennes, il calcule automatiquement la quantité d'engrais à épandre en prenant en compte les fournitures du sol et les

besoins des plantes (plan de fumure), il crée le cahier d'épandage et le registre phytosanitaire et il prépare à la déclaration PAC ; tout cela en quelques clics !

Ainsi, l'agriculteur réalise toutes ses démarches administratives liées aux cultures (cahier d'épandage, registre phytosanitaire, déclaration PAC, ...) mais valorise aussi ses données technico-économiques pour faciliter le pilotage des cultures.

Il s'agit donc d'un outil performant, mais accessible par tous. Même les néophytes en matière de nouvelles technologies peuvent l'utiliser et notamment grâce aux saisies simplifiées et à la fonctionnalité d'enregistrements depuis la carte.

Un outil nouvelle génération

La couverture du territoire par le haut débit a révolutionné les logiciels.

Finis l'installation longue et fastidieuse de l'application sur le PC, finis les mises à jours régulières, finis la multiplicité des versions, et surtout finis les mémoires imposantes et les disques durs externes pour éviter toutes pertes des données, Mes P@rcelles fonctionne sur le web !

L'agriculteur accède à toutes les applications de n'importe quel ordinateur équipé d'une connexion haut débit et les données sont sauvegardées sur une plate-forme.



Le carnet de culture électronique

L'application Mes P@rcelles Touch permet d'enregistrer toutes les interventions culturales directement depuis le champ sur son smartphone ou tablettes.

La grande innovation c'est que Mes P@rcelles Touch fonctionne en connecté mais également en cas d'indisponibilité du réseau.

Le système s'adapte et passe d'un

état connecté à déconnecté en fonction de la force du signal, sans perturber la saisie des données.

Dès que le réseau est rétabli, les saisies faites en mode déconnecté sont synchronisées et sont sauvegardées. Ce mécanisme est complètement transparent pour l'agriculteur et permet de travailler dans des zones mal desservies en réseau.

Testez-le depuis chez vous

Pour juger d'un logiciel rien de mieux que de le tester soi-même sur sa propre situation, c'est ce que propose la Chambre d'Agriculture du Gers. En effet, à l'occasion de 2 journées sur Auch, vous découvrez le logiciel sur un ordinateur, directement à partir de vos îlots et de vos données.

Un accompagnement de proximité

La prise en main de l'outil est facilitée par une formation d'initiation.

De plus, lors de la première année d'abonnement, un conseiller de la Chambre d'Agriculture du Gers vous accompagne sur une demi-journée chez vous pour vérifier vos saisies et vous donner quelques astuces. Ce

suivi individuel vous permet de prendre en main le logiciel et de finaliser les enregistrements avec un conseiller à vos côtés.

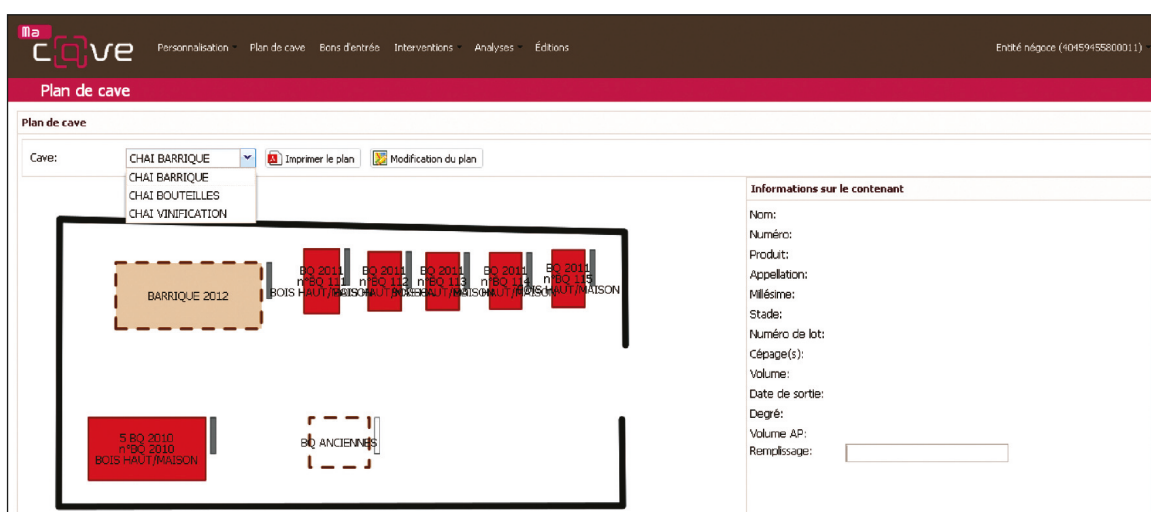
Cet accompagnement est très apprécié des agriculteurs qui se sentent épaulés sur la saisie et sécurisés faces aux différentes réglementations.

Une solution pour les vinificateurs indépendants

Nouvelle solution d'enregistrement de la traçabilité pour les vinificateurs indépendants : Ma C@ve. Toujours

avec les mêmes fondamentaux que Mes P@rcelles : simplicité, sécurité, performance et proximité, cette nou-

velle fonctionnalité permet de tracer toutes les interventions de la vendange à la mise en bouteille.



Vous manquez de temps, vous n'aimez pas l'informatique : un conseiller saisit pour vous !

Le logiciel Mes P@rcelles est très simple à prendre en main. Il permet d'être très vite autonome sur la saisie.

De plus, l'accompagnement d'un conseiller de la Chambre d'Agriculture du Gers la première année facilite l'apprentissage.

Pendant, la Chambre d'Agriculture du Gers pense aussi aux agriculteurs débordés, qui manquent de temps, ou qui ne sont pas familiarisés avec l'informatique ou tout simplement inquiets faces aux différentes réglementations.

C'est pourquoi nous vous proposons l'accompagnement personnalisé d'un conseiller afin de saisir vos enregistrements réglementaires, réaliser votre déclaration PAC, améliorer vos pratiques en matière de fertilisation et de traitements phytosanitaires et aller jusqu'à vous sécuriser face à un éventuel contrôle PAC.

Chaque année, vous aurez un classeur avec vos documents réglementaires.

Le plus : le conseiller est disponible pour réaliser un bilan avant un contrôle réglementaire (type contrôle conditionnalité).

Avec Mes P@rcelles...

...vous gérez votre parcellaire :

- vous visualisez et vous mesurez vos îlots et vos parcelles
- vous préparez dès l'automne votre déclaration PAC

...vous optimisez votre fertilisation

- vous calculez les doses d'azote, à partir de vos données et des références locales
- vous prévoyez votre fractionnement d'apport d'engrais comme l'exige la réglementation
- vous vérifiez vos dates d'épandage d'engrais azoté et d'effluents d'élevage
- vous visualisez les surface épandables aux effluents d'élevage

...vous gérez votre traçabilité

- vous enregistrez les travaux effectués, du travail du sol jusqu'à la récolte ainsi que l'inter-culture
- vous vérifiez votre registre phytosanitaire
- vous imprimez vos documents techniques et réglementaires
- vous enregistrez directement au champ avec la version smartphone

...vous accédez à vos indicateurs technico-économiques

- vous connaissez l'état de vos stocks disponibles et en terre
- vous calculez les coûts d'utilisation de votre matériel
- vous calculez vos marges brutes et semi-directes

Contact : Chambre d'Agriculture du Gers, Services Techniques, Marie LAFFITTE
au 05.62.61.77.45 ou mail : mesparcelles@gers.chambagri.fr

